



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 31 JANVIER 2022 À 09H00
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe responsable des projets

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux :

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 17 janvier 2022

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2022

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

Comité Syndical

Comité Syndical du lundi 07 février 2022 - Note explicative de synthèse

Le projet de note explicative n'appelle pas de remarque de la part des membres du Bureau.

Procédures juridiques

Avenant n° 1 sur le marché public d'assurances - lot n° 2 - Assurances des dommages aux biens et risques annexes (Marché n° 07-20-21)

Célia DUBERTRAND précise que cet avenant répond à la nécessité d'actualiser la surface à assurer suite au déménagement dans le nouveau bâtiment administratif. Cette modification de la superficie s'accompagne d'une hausse de la prime provisionnelle annuelle de 3 475,57 € HT, qui s'établit ainsi à 41 269,96 € HT.

Le Bureau donne son accord pour la signature de l'avenant n° 1.

Avenant n° 1 sur le marché public de fourniture d'énergie conclu avec TOTAL DIRECT ÉNERGIES (Marché n° 06-20-22)

Éric CHANAL rappelle que ce sujet a été évoqué lors du précédent Bureau. Cet avenant porte sur l'année 2022 uniquement.

Éric CHANAL précise qu'il a bien pris note de la volonté du Bureau du SIAH d'étudier la possibilité d'adhérer à un syndicat d'énergie à compter de 2023. Il propose ainsi de solliciter le SIPPAREC en ce qui concerne la fourniture d'électricité, et d'autre part le SIGIDURS afin d'étudier de possibles synergies dans le cadre du développement de la filière hydrogène.

Enfin, Éric CHANAL informe les membres du Bureau que le SIGEIF ne distribue pas d'électricité.

Le Bureau donne son accord pour la signature de l'avenant n° 1.

Attribution de marchés publics

Attribution du marché public d'installation des dispositifs d'auscultation des barrages de classe C (Marché n° 11 21 52)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à la société GINGER pour un montant de 199 860 € HT et pour une durée liée à l'exécution des prestations.

ASSAINISSEMENT

Copie du courrier adressé à Monsieur le Préfet du VAL D'OISE relatif aux ASA de GOUSSAINVILLE - Volet assainissement

Éric CHANAL indique que le SIAH a saisi le Préfet du Val d'Oise afin d'obtenir un éclairage juridique concernant la capacité du SIAH à réaliser des opérations de renouvellement de réseaux sur le territoire des ASA de GOUSSAINVILLE, compte tenu de leur statut juridique.

Éric CHANAL rappelle que les ASA, dont les adhérents paient toutefois la redevance collecte assainissement, ont refusé de rétrocéder leurs réseaux d'assainissement au syndicat.

Copie du courrier adressé par Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France relatif à la compétence collecte des Eaux Pluviales urbaines

Suite à de nombreux échanges entre les membres du Bureau quant à la position de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France concernant le financement du renouvellement des réseaux des eaux pluviales, Benoit JIMENEZ informe le Bureau de la programmation par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France d'une réunion avec les Maires du territoire et les délégués de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France au SIAH, sur ce thème, le jeudi 10 février.

Benoit JIMENEZ souhaite, lors de cette réunion, rappeler les enjeux du SIAH, mais également son mode de gouvernance qui lui confère l'autonomie nécessaire pour mener à bien ses missions dans un souci d'équité entre les communes qui bénéficient de la même représentativité au sein de l'organe délibérant, quel que soit leur nombre d'habitants.

Le Bureau valide ce positionnement.

Par ailleurs, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur le financement par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France du programme d'investissement dédié à la compétence collecte des eaux pluviales, le Bureau valide la mise en attente des opérations prévues dans le cadre du PPI du SIAH (hors RAR 2021).

Fin de la réunion de bureau à 10h30

Prochaine réunion de bureau lundi 14 février 2022 à 9h00